

Fiche de données de sécurité

SECTION 1 : Identification du produit et du fabricant

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Désinfectant pour les mains INO-MED2

1.2 Utilisations du produit prévues et déconseillées

Utilisations prévues : Produits chimiques de laboratoire, fabrication de produits

1.3 Coordonnées du fabricant

Société : NIGAVA DISTRIBUTION INC.
1256 Rue des *Érables*, C.P. 32
Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0
Canada
Tél. : 418 889-0909

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : 418 889-0909

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification du produit

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables (catégorie 2), H225

Pour le texte complet des Déclarations H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

Classification selon les directives européennes 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F Facilement inflammable R11

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cette section, voir la section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogramme de danger

Mot d'avertissement	Danger
Déclaration de danger	H225 Liquide et vapeur hautement inflammables
Déclaration de précaution	P210 Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Déclaration de danger supplémentaire	aucun

2.3 Autres risques – aucun

Fiche de données de sécurité

SECTION 3 : Composition/information sur les composants

3.1 Substances

Composants	%	CAS
Eau	20,0-40,0 %	7732-18-5
Acrylates/C 10-30 Acrylate d'alkyle en polymère croisé	≤ 0,5 %	NIA
Hyaluronate de sodium	<0,1 %	9067-32-7
Alcool	68,0-74,0 %	64-17-5
Squalane	<0,1%	111-01-3
Acétate de tocophéryle	<0,1 %	58-95-7
Panthénol	<0,1%	81-13-0
Glycérine	≤3,0 %	56-81-5
Aminométhyl-propanol	<0,5 %	124-68-5
Inuline	<0,1 %	9005-80-5
Fructose	<0,1 %	57-48-7
Arôme	≤0,5 %	ANI

Aucune exigence de divulgation des composantes selon la réglementation applicable.
Pour le texte complet des Déclarations H et des Phrases R mentionnées dans cette section, voir la section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers soins

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans l'article 11

4.3 Indication de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

S

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

5.4 Informations complémentaires

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients non ouverts.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Utiliser des équipements de protection individuelle. Éviter de respirer des vapeurs, du brouillard ou des gaz. Assurer une ventilation adéquate.

Éliminer toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Prendre garde aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Pour la protection personnelle, voir la section 8.

6.2 Précautions pour l'environnement

Colmater les fuites ou les déversements, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter les rejets dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Contenir les déversements, puis les ramasser avec un aspirateur à protection électrique ou par brossage humide et placer dans un conteneur en vue de son élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

Fiche de données de sécurité

SECTION 7 : Manipulation et entreposage sécuritaires

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer - Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour les précautions à prendre, voir le point 2.2.

7.2 Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais. Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les conteneurs qui sont ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter toute fuite. Hygroscopique.

7.3 Utilisations précises

En dehors des utilisations mentionnées au point 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle en milieu de travail

Nom chimique	ACGIH NIOSH	OSHA - PEL final	OSHA - PEL annulé
Éthanol	1000 ppm	1000 ppm TWA	1000 ppm TWA
		1900 mg/m ³ TWA	1900 mg/m ³ TWA
		3300 ppm IDLH	

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Écran facial et lunettes de sécurité. Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que le NIOSH (États-Unis) ou la norme EN 166 (UE).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser une technique appropriée pour enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686/CEE et de la norme EN 374 qui en est dérivée.

Contact complet

Matériau : caoutchouc butyle

Épaisseur minimale de la couche : 0,3 mm

Temps de percée : 480 minutes

Contact par éclaboussures

Matériel : Caoutchouc nitrile

Fiche de données de sécurité

Épaisseur minimale de la couche : 0,2 mm

Temps de percée : 38 min

Méthode d'essai : EN374

S'il est utilisé en solution ou mélangé à d'autres substances, et dans des conditions différentes de celles de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants agréés CE. Cette recommandation est uniquement consultative et doit être évaluée par un hygiéniste industriel et un responsable de la sécurité connaissant bien la situation spécifique de l'utilisation anticipée par nos clients. Elle ne doit pas être interprétée comme une approbation de scénario d'utilisation spécifique.

Protection du corps

Vêtements imperméables, vêtements de protection ignifuges antistatiques. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail spécifié.

Protection respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques montre que les appareils de protection respiratoire à épuration d'air sont appropriés, utiliser un appareil de protection respiratoire complet avec des cartouches respiratoires combinées polyvalentes (US) ou de type ABEK (EN 14 387) en réserve aux mécanismes techniques. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un masque facial intégral doté d'une alimentation en air sur respirateur. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par le gouvernement approprié comme le NIOSH (États-Unis) ou le CEN (Union européenne).

Contrôle de l'exposition à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut se faire en toute sécurité. Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

a) Apparence	Forme : gel
	Couleur : incolore
b) Odeur	Aucune donnée disponible
c) Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
d) pH	6,0-8,5
e) Point de fusion/congélation	-144,0 °C
f) Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	78,0 - 80,0 °C
g) Point d'éclair	14,0 °C - coupe fermée
h) Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosibilité	limite supérieure 19 % (V) limite inférieure 3,3 % (V)
k) Pression de vapeur	59,5 hPa à 20,0 °C
l) Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
m) Densité relative	0,79-0,90 g/cm ³
n) Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
o) Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

p) Température d. auto-allumage	363,0 °C
q) Température de décomposition	Aucune donnée disponible
r) Viscosité	Aucune donnée disponible
s) Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
t) Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations sur la sécurité

Aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

10.5 Matériaux incompatibles

Métaux alcalins, Ammoniac, Agents oxydants, Peroxydes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - aucune donnée disponible

En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL 50 Orale - Rat - 7,060 mg/kg

Remarques : Poumons, Thorax ou Respiration : Autres changements.

CL 50 Inhalation - Rat - 10 h - 20 000 ppm

Corrosion/irritation de la peau

Peau - Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau - 24 h

(Ligne directrice de l'OCDE 404)

Lésions oculaires graves/irritation des yeux

Yeux - Lapin

Résultat : légère irritation des yeux - 24 h

(Ligne directrice de l'OCDE 405)

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

Cancérogénicité - Souris - Oral

Tumorigène : Agent tumorigène équivoque selon les critères de la RTECS.

Fiche de données de sécurité

Foie : Tumeurs.

Sang : Lymphomes, y compris la maladie de Hodgkin.

CIRC : aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène humain probable, possible ou confirmé par la CIRC.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Humain - féminin - Oral

Effets sur le nouveau-né : Score d'Apgar (humain seulement).

Effets sur le nouveau-né : Autres mesures ou effets néonataux.

Effets sur le nouveau-né : Dépendance aux drogues.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

RTECS : KQ6300000

Dépression du système nerveux central, narcose, lésions cardiaques. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été étudiées de manière approfondie.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

L'évaluation PBT/vPvB n'est pas disponible, car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas nécessaire/n'est pas effectuée

12.6 Autres effets négatifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Fiche de données de sécurité

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un dispositif de postcombustion et d'un épurateur, mais faire preuve d'une prudence particulière lors de l'allumage, car ce matériau est hautement inflammable. Offrir des solutions additionnelles et non recyclables à une société d'élimination autorisée.

Emballage contaminé

Éliminer comme produit non utilisé.

Fiche de données de sécurité

SECTION 14 : Informations sur le transport

14.1 Numéro de l'ONU

ADR/RID : 1170

IMDG : 1170

IATA : 1 170

14.2 Appellation réglementaire de l'ONU

ADR/RID : ÉTHANOL

IMDG : ÉTHANOL

IATA : Éthanol

14.3 Classe(s) de risque de transport

ADR/RID : 3

IMDG : 3

IATA : 3

14.4 Groupes d'emballage

ADR/RID : II

IMDG : II

IATA : II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADRIRID : non

IMDG Polluant marin : non IATA : non

14.6 Précautions particulières pour utilisateurs

Aucune donnée disponible

SECTION 15 : Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006.

15.1 Réglementations/législation de sécurité, santé et environnement spécifiques au produit

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des Déclarations H visées aux sections 2 et 3.

H225 Liquide et vapeur hautement inflammables.

Texte intégral des phrases R visées aux sections 2 et 3

R11 Très inflammable.

Informations complémentaires

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement comme guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en ce qui concerne les précautions de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit.